

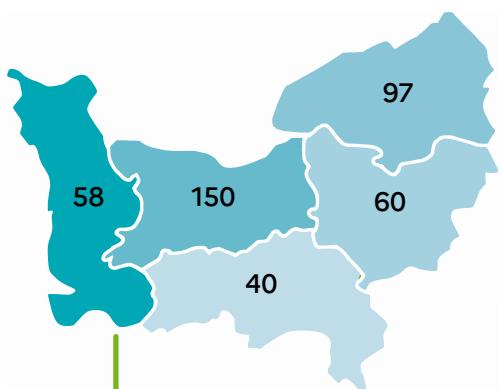


Bilan des chartes Objectif CO₂

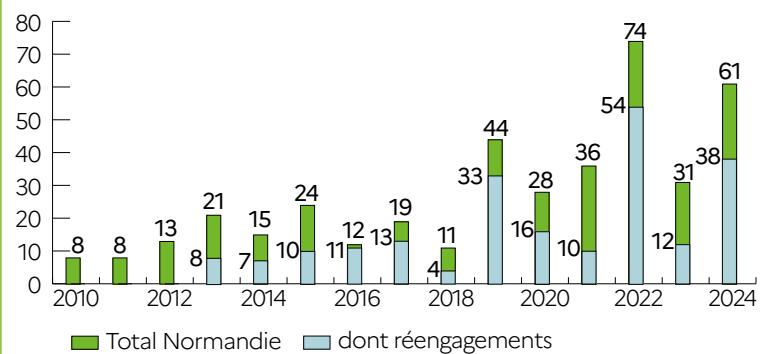
Dans le cadre de la charte Objectif CO₂, l'entreprise s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre en se fixant un objectif de réduction de ses émissions et un plan d'actions sur une durée de 3 ans.

en Normandie de 2010 à 2024

405 engagements sur la Normandie



Nombre d'engagements par année



74 % des entreprises chartées se sont réengagées à la fin de leur 1^{er} engagement

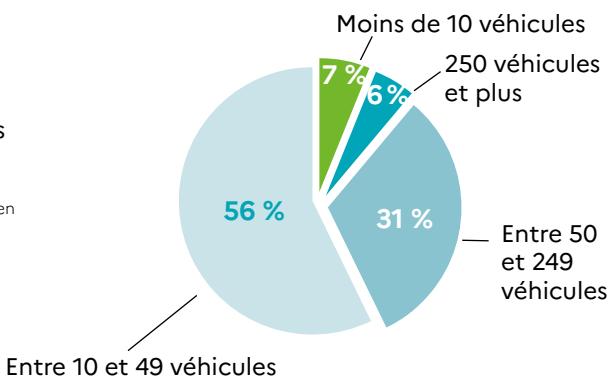
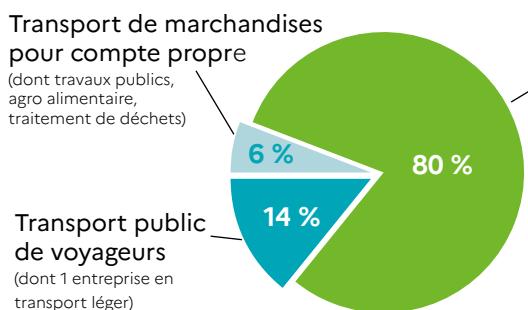
Pour ces **405 engagements**, le potentiel moyen de réduction des émissions de CO₂ (par an) est de **11 %** (pour les engagements 2024, il atteint 18 %).

229 entreprises ou groupes, 28 452 véhicules et 32 253 conducteurs

Répartition des 229 entreprises ou groupes engagés

Selon leur activité

Selon l'importance du parc de véhicules



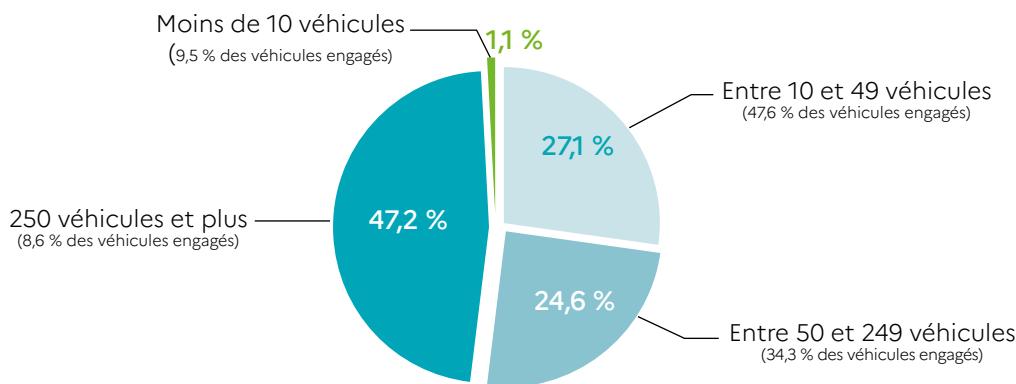
Bon à savoir

- Bilan établi à partir des données figurant sur le site « ObjectifCO2 » au 04/12/2024.
- Les premières chartes ont été signées en 2008 au niveau national et en 2010 en Normandie.
- La démarche est mise en œuvre en Normandie par ECOCO2, l'Ademe, la DREAL et les fédérations professionnelles du transport routier en partenariat avec la Région.

Résultats pour les engagements échus au 31 décembre 2023 (entreprises chartées de 2008 à 2021)

- ▶ Pour les 239 engagements échus au 31/12/2023, 185 537 tonnes de CO₂ équivalent économisées, ce qui correspond à 59,85 millions de litres de diesel, 78,96 millions d'euros, 185 537 aller-retour en avion Paris-New-York et aux émissions annuelles de 20 615 français.
- ▶ **19 481** véhicules et **22 418** conducteurs concernés (sur 3 ans d'engagement).
- ▶ **5,3 %** de gain moyen réalisé en fin d'engagement.

Répartition des tonnes de CO₂ économisées selon l'importance du parc de véhicules



On peut ainsi noter que pour les 239 engagements échus, les engagements des entreprises disposant de plus de 249 véhicules représentent 8,6 % des véhicules engagés mais réalisent 47,2 % des tonnes de CO₂ économisées.

A votre disposition

Un chargé de mission Normandie pour vous accompagner gratuitement



Andrew Patry
andrew.patry@ecoco2.com
tél 07 84 44 04 90



Un site internet
pour se renseigner sur la démarche
mais également pour gérer son
engagement.



www.objectifco2.fr

Le programme EVE est porté par l'ADEME, Eco CO2 et les Organisations Professionnelles (AUTF, CGF, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) et bénéficie du soutien du ministère de la Transition écologique, de l'Energie, du Climat et de la Prévention des risques.
Il est financé par les fournisseurs d'énergie dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.



Avec la participation de
AUTF
LA VOIX DES CHARGEURS